

# Le devant de la scène

Autor(en): **Imhof, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 1016

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020555>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Domaine

1016

Public

DP

15 novembre 1990

Vingt-huitième année

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand

## Le devant de la scène

Il est toujours plus facile de faire parler de soi dans l'action théâtrale que dans la diplomatie discrète. Passés maîtres dans l'exploitation de cet axiome, Jean Ziegler le premier, puis Franz Jaeger ensuite, ont su mobiliser les médias de manière répétée. Le député genevois a d'abord annoncé qu'il avait l'intention de se rendre à Bagdad; puis qu'il avait décidé de le faire en réunissant une délégation parlementaire; puis que ladite délégation était constituée; son collègue saint-gallois est ensuite entré en scène alors que Markus Ruf et d'autres, tous à la recherche d'une publicité facile, tentaient d'attirer par des contorsions ridicules le faisceau du projecteur sur eux.

En face de ces messieurs, le Conseil fédéral maintient son cap. Cette position n'est pas spectaculaire: elle consiste à ne pas agir publiquement, à ne pas envoyer d'émissaire officiel réclamer la libération de «nos» otages, à respecter les consignes du Conseil de sécurité de l'ONU.

Journaux et télévision, dans ces conditions, sont évidemment enclins à parler davantage de l'action des parlementaires que du non-événement que constitue la ligne de conduite du gouvernement. Et ce faisant ils contribuent, comme MM. Jaeger et Ziegler et même si certains ont eu des commentaires critiques, à rendre au président irakien un visage plus humain: si une soi-disant délégation va le lui demander bien gentiment, il libérera quelques otages et récoltera le bénéfice de son geste, certes limité. Nous ne perdons évidemment pas de vue que toute vie est une valeur en soi. Saddam Hussein et ceux qui vont se prosterner devant lui jouent sur ce principe.

La présence — faut-il dire le sponsoring? — de *Blick* dans cette affaire ne peut évidemment que contribuer à accroître le malaise et le sentiment que chacun court pour soi autant qu'il le fait pour délivrer des compatriotes retenus contre leur gré. Cette action de Ringier est-elle le prélude à des interventions diplomatiques

spectaculaires financées par des multinationales désireuses d'améliorer leur image?

Il est certain que sans l'assurance d'une large couverture médiatique, ni M. Ziegler ni M. Jaeger n'auraient envisagé leur mission. Et c'est là que se pose le vrai problème. Car au fond, peu importe qu'ils aient tort ou raison d'agir de la sorte. Mais ce qui dérange, c'est que leur comportement, dans une affaire aussi grave que celle-là, soit, même partiellement, déterminée par la couverture médiatique qu'elle suscitera. Le soutien, non négligeable, d'un des plus grands éditeurs de journaux du pays correspond évidemment encore plus à des considérations mercantiles.

Il faut ce genre d'affaire pour que le quatrième pouvoir apparaisse avec une certaine clarté, qu'il s'agisse de la presse relatant complaisamment les préparatifs du voyage ou de celle participant activement à l'opération avec un rôle mal défini. Les représentants de cette dernière catégorie perdent naturellement toute la liberté dont devrait disposer un média puisqu'ils n'ont d'autre ligne rédactionnelle possible que de critiquer la politique du Conseil fédéral.

Il faut évidemment déplorer que ce pouvoir, important comme on le voit, soit exercé en de si piteuses occasions et qu'il soit si effacé en d'autres temps. Il existe pourtant de nombreux domaines, peu spectaculaires mais qui touchent très directement les lecteurs, où la presse, même celle dite populaire, pourrait jouer un rôle utile en informant intelligemment et de manière critique. Mais il faut un minimum d'imagination pour montrer aux lecteurs en quoi une législation sur les cartels ou une modification du système fiscal les intéressent personnellement et constituent une étape indispensable de notre rapprochement avec l'Europe. Alors que les coups de gueule lancés par quelques spécialistes du genre sont une source facile de gros titres, de textes simples et de photos en couleurs.

PI